



Intervention de l'Union Locale CGT d'Arles le 2 décembre 2015
dans la zone logistique de Saint Martin de Crau.

Nous sommes rassemblés aujourd'hui contre les politiques d'austérité et la criminalisation de l'action syndicale, nous sommes mobilisés : pour le progrès social. Nous disons haut et fort NON à la violence sociale !
OUI à l'efficacité économique, sociale et environnementale !

Pas plus qu'il n'y a de trêve dans les attaques contre le monde du travail, il n'y aura de trêve dans l'action syndicale pour le progrès social. La CGT refuse que l'expression revendicative et le mouvement social soient muselés. Car c'est bien le combat pour la justice sociale qui fera reculer les guerres, le terrorisme, le fondamentalisme, la xénophobie, le racisme, l'obscurantisme et la régression.

La solidarité et la fraternité, pour la CGT c'est la solution.

Il y a évidemment besoin de sécurité, ce qui implique des moyens pour la police et la gendarmerie. Mais cela ne suffit pas. Il ne faut pas confondre renforcement de la sécurité, lois sécuritaires et restrictions des libertés. C'est pourtant ce qui semble se dessiner, lorsqu'on nous parle de multiplier les perquisitions à toute heure et en tout lieu, d'interdire les manifestations, d'étendre les assignations à résidence ou de renforcer les écoutes. Les salariés doivent avoir le droit de se rassembler, de manifester, de protester.

Plus que jamais il est nécessaire de donner des moyens humains et budgétaires pour les services publics : Hôpital, Education Nationale...

Plus que jamais, la CGT appelle les salariés à refuser les reculs sociaux et se mobiliser pour les salaires, l'emploi, la réduction du temps de travail et l'amélioration des conditions de travail, la protection sociale, les libertés syndicales.

De plus aujourd'hui est le jour où 5 salariés d'Air France sont traînés devant le Tribunal ! Leur faute ? Avoir manifesté leur refus de perdre leur emploi ! La direction de cette entreprise annonce 2 900 suppressions d'emplois après les 9 000 déjà supprimés au cours des années précédentes. Face à la réaction massive du personnel et de leurs syndicats unis, elle choisit la répression plutôt que l'écoute et le dialogue pour construire des alternatives économiques et sociales. Malgré des bénéfices importants, la direction du groupe poursuit sa politique de casse de

l'emploi et d'externalisation des activités. Elle sanctionne 19 salariés dont 5 sont licenciés. À Paris, un rassemblement aura lieu devant le tribunal de Bogigny (93) à partir de 12h00 où sont convoqués les 5 salariés d'Air France, à l'appel unitaire des syndicats d'Air France. La CGT y sera. La CGT comme l'intersyndicale demande expressément la levée des sanctions disciplinaires et des poursuites à l'encontre des salariés. Ce n'est pas en criminalisant la détresse des salariés, ce n'est pas en favorisant le monologue, que le climat social dans notre pays s'améliorera.

Des milliers de salariés sont menacés de perdre leur emploi, à l'exemple des personnels d'Air France, de la SNCM, de Saint Louis Sucre, du Grand Conseil de la Mutualité, Nexcis, Casino Port Saint Louis... A cela s'ajoutent les milliers de suppressions de postes suite aux restructurations dans le secteur public comme le privé : Orange, SNCF, La Poste, Total La Mède, les Hôpitaux Publics, la Santé Privée, la Construction, le Port, l'Energie, les Collectivités Territoriales... La violence patronale et la complaisance gouvernementale suscitent colère et indignation.

Cette répression syndicale est l'affirmation qu'il est interdit de contester des mesures de régression sociale. Dans de plus en plus d'entreprises, nous constatons une recrudescence des atteintes aux libertés syndicales.

Dans la zone de logistique de Saint Martin de Crau, les entrepôts poussent comme des champignons, mais pour le respect des salariés et de leur travail, c'est autre chose.....

Les zones économiques Bois de Leuze et Ecopole représentent un espace d'environ 500 hectares.

Dans un espace constitué de terres agricoles et d'espaces naturels protégés. Ce sont 5,5 millions d'euros qui ont été apportés par les fonds publics de la Communauté de Commune. La surface totale du parc logistique pourrait approcher les 1 million de m² et près de 3900 emplois. Tenez-vous bien, sur les sites internet des institutions patronales et territoriales, il est affirmé : « Le territoire des Bouches-du-Rhône dispose de sites bien localisés pour accueillir des plates-formes de distribution. Ces grands espaces plats, situés à Fos-sur-Mer, Grans-Miramas et Saint-Martin-de-Crau, offrent une résistance au sol remarquable ». et de citer : la plate-forme portuaire Distriport de Fos-sur-Mer, la plate-forme multimodale Clésud de Grans-Miramas, la plate-forme multimodale de Saint-Martin-de-Crau, la plate-forme aéroportuaire de Marseille-Provence, la plate-forme fluvio-maritime d'Arles.

Dans le même temps, à ND Logistics, l'entrepôt le plus grand dans toute l'Europe (113000m²) les salariés ont dû faire 4 jours de grève pour se faire respecter. A

Transgourmet, la direction continue de bafouer le droit syndical. Le patronat utilise l'aide des collectivités locales et crée des « ports secs », sans le respect du travail que les salariés des ports ont obtenu depuis longtemps.

Les salariés ont des droits qu'ils entendent bien faire respecter et qu'ils entendent même étendre. Ils ont des revendications légitimes qu'ils entendent bien, faire aboutir. Les salariés avec la CGT, implantée dans ces immenses entrepôts, défendent sans relâche leurs revendications pour leurs salaires, pour leurs conditions de travail, pour arrêter la précarisation de l'emploi.

L'Union Locale CGT d'Arles, avec tous les Syndicats CGT d'Arles et de Saint Martin de Crau, doivent et vont continuer à jouer leur rôle contre toutes les discriminations et ce dans toutes les entreprises implantées dans cette zone. Pour arrêter ces directions qui mettent tout en œuvre pour empêcher les salariés d'exprimer leurs revendications et empêcher, par tous les moyens y compris les plus bas, la CGT de les y aider comme c'est leur droit.

Notre message est clair, la CGT entend arrêter ce processus de « gestion du personnel » qui, en même temps qu'il casse des vies et des emplois, veut casser la CGT dans l'entreprise. Ces Directions se reconnaîtront ! La CGT se battra sans relâche pour la réintégration de tous les camarades licenciés abusivement dans cette zone.

Medef et gouvernement veulent imposer au monde du travail leur vieux rêve : mettre au rencart la totalité du code du travail. Les directions d'entreprises se sentent autorisées dans la période à faire dans le non droit et dans l'arbitraire. Elles veulent mettre à l'épreuve tous les salariés de toutes les entreprises. Pour eux les Comités d'Entreprises, les CHSCT, sont des droits de trop.

Ne laissons pas s'installer la loi sauce Medef, la loi de l'arbitraire. Ne les laissons pas piétiner nos droits, acquis de haute lutte depuis des siècles.

Les femmes et les hommes qui travaillent aujourd'hui dans ces zones « logistiques » sont jeunes, ils ont beau être inexpérimentés, ils sont des salariés à part entière. Ils ont les mêmes droits que tous les autres.

Tous ici nous avons la responsabilité de conduire une lutte d'arrache-pied afin que ces zones d'activité tant à St Martin qu'à Fos ou Miramas et Salon soient des zones où le droit du travail s'applique et où les salariés aient à disposition des locaux afin d'y rencontrer les organisations syndicales.

Partout en France dénonçons la politique libérale du patronat et du gouvernement qui remet en cause les droits des salariés au travers :

la casse du Code du Travail

la criminalisation de l'action syndicale.

AGISSONS ENSEMBLE POUR :

la défense des emplois et un plan d'urgence pour l'emploi dans les Bouches du Rhône,

l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux,

la retraite à 60 ans à taux plein,

le maintien et le développement de nos activités, de nos industries et des Services Publics,

un financement de la Protection Sociale répondant aux besoins de tous,

la reconnaissance des métiers pénibles,

les libertés syndicales.

LA CGT DES BOUCHES DU RHONE RESTERA MOBILISEE POUR STOPPER CES ATTAQUES CONTRE LES DROITS ET LIBERTES, CES REGRESSIONS SOCIALES ET GAGNER UNE AUTRE REPARTITION DES RICHESSES PORTEUSE DE PROGRES SOCIAL.